



PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre école s'adresse à des jeunes filles de 13 à 21 ans

TYPES D'ENSEIGNEMENT ORGANISES

Le type 1

Adapté aux besoins éducatifs des adolescents atteints d'arriération mentale légère.

Le type 2

Adapté aux besoins éducatifs des adolescents atteints d'arriération mentale modérée et/ou sévère.

Le type 3

Adapté aux besoins éducatifs des adolescents atteints de troubles caractériels.

Le type 8

Adapté aux besoins éducatifs des adolescents présentant des troubles instrumentaux (dyscalculie, dysorthographe, dysphasie,...).

LES DEUX FORMES D'ENSEIGNEMENT AU SEIN DE NOTRE ETABLISSEMENT

La forme 3

Enseignement spécialisé secondaire professionnel qui permet l'intégration des jeunes dans un milieu de travail ordinaire; elle s'adresse à des jeunes relevant d'un enseignement de type 1 ou type 3.

Cette forme d'enseignement comporte 4 secteurs qui se divisent en 3 phases.

1 ^{ère} phase	SECTEUR ARTS APPLIQUES	SECTEUR SERVICE AUX PERSONNES	SECTEUR HABILLEMENT	SECTEUR HOTELLERIE - ALIMENTATION
2 ^{ème} phase	GROUPE Arts graphiques	GROUPE Services sociaux et familiaux	GROUPE Habillement	GROUPE Cuisine
3 ^{ème} phase	METIER - Ouvrière en sérigraphie	METIERS - Aide logistique de collectivités - Aide ménagère - Technicienne de surface	METIERS - Piqueuse polyvalente - Ouvrière retoucheuse - Repasseuse-fini-seuse	METIERS - Commise de cuisine - Commise de salle - Commise de cuisine de collectivités - Agent de fabrication alimentaire
CEFA	Tous ces métiers sont aussi organisés en alternance (CEFA)			



A partir de la deuxième phase, les élèves qui en ont le profil et le projet peuvent entrer dans une formation en alternance (avec l'accord des parents et de la direction de l'établissement). En effet, l'école appartient au CEFA de Hainaut Sud de Charleroi.

Durant la troisième phase, une série d'épreuves de qualification (SIPS) sont organisées et évaluées par un jury composé d'employeurs et de membres du personnel de l'établissement.

Après réussite de ces épreuves, les élèves obtiennent un **certificat de qualification** reconnu par le Ministère.

La forme 2

Enseignement spécialisé secondaire d'adaptation sociale et professionnelle qui permet l'intégration des adolescents dans un milieu de vie et/ou de travail adapté. Elle s'adresse à des jeunes relevant d'un enseignement de type 2 ou 3.

Cette forme d'enseignement comporte 2 phases.

Chacune des phases comporte un minimum de 2 années.

Les élèves sont divisées en sous-groupes différents suivant les cours (ils sont fonction de la possibilité de participation de chacune et de leur progression). L'équipe d'encadrement fonctionne donc avec un système d'associations par journée ou demi-journée.

Le travail s'inscrit dans le cadre de la pédagogie par projet et la pédagogie de la réussite.

La phase 1

Donne la priorité à la formation sociale sans pour autant négliger les apprentissages pratiques.

La phase 2

Met davantage l'accent sur l'apprentissage à l'autonomie et sur l'adaptation professionnelle.

Pendant cette phase, des activités de découverte de différents milieux de vie (extérieurs à l'école) sont éventuellement organisées pour les élèves qui le peuvent.



LES DIFFÉRENTES VALEURS PRONÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

- L'accueil
- L'autonomie
- Le respect de soi, des autres, des différences, de l'environnement
- L'intégration du jeune dans la vie sociale et professionnelle
- La communication
- La collaboration avec les parents, le CPMS, les services d'aides extérieurs, les services d'inspection (dans le cadre du CEB notamment), le monde professionnel, le monde associatif local, ...

• L'accueil pour tous

L'établissement veut accueillir toutes les jeunes sans aucune distinction, quelles que soient leurs origines sociales, familiales, quelle que soit leur nationalité, leur religion... Les inscriptions se font tout au long de l'année, quelle que soit la raison des « arrivées tardives ». L'établissement laisse à chaque fille l'opportunité de se (re)construire sa propre image, sans tenir compte de son passé.

La seule demande est que le jeune et ses parents adhèrent au projet d'établissement, au règlement d'ordre intérieur et au règlement des études qui leur seront communiqués lors de toute demande d'inscription.

• L'autonomie

Donner à chaque jeune la possibilité d'acquérir une autonomie maximale et les moyens pour y arriver, en veillant à valoriser et à maintenir leurs acquis.

Nous leur apprenons ...

A s'exprimer et communiquer et à rencontrer d'autres jeunes

A prendre des contacts dans l'établissement et à l'extérieur de l'établissement

A se faire respecter

A trouver leur place dans la société (*via le **PIT**, les cours d'intégration professionnelle et le CEFA*)

A se débrouiller aux travers d'actes de la vie quotidienne (*changer de tenue ou rouler à vélo dans le cadre des cours d'éducation physique – travailler son hygiène à l'aide de l'infirmière sociale, - utiliser un ordinateur grâce aux cyberclasses ...*)

• Le respect de soi et des autres

Pouvoir s'accepter d'abord et accepter les autres dans leur différence nous semble un objectif important et préalable à toute socialisation et intégration dans la société et dans le monde du travail.

Faire découvrir ses capacités, ses valeurs, ses difficultés et ses ressources permettra à chaque jeune de s'épanouir, d'exprimer son projet personnel et professionnel.



L'élève pourra ensuite prendre mieux conscience des autres avec leurs ressources et aussi leurs difficultés.

C'est dans ses relations avec les autres que l'élève apprendra l'intégration.

Notre établissement met en place une politique soutenue en rapport avec les valeurs défendues par le projet d'établissement. Ces valeurs trouvent leurs fondements dans les origines et l'histoire de la congrégation des Sœurs de Sainte-Marie : **simplicité, joie, disponibilité**. C'est dans cette optique notamment que deux équipes se sont formées dans notre établissement afin d'aider les élèves à cheminer dans la réflexion : **l'équipe du relais** (voir dernier point « projets à thème » de ce projet d'établissement) et de la **catéchèse**. A certains moments importants de l'année (fêtes religieuses, journées de catéchèse), cette dernière équipe organise une ou plusieurs activités visant *la rencontre, le respect de l'Autre, la découverte de la différence...* C'est à ce titre que les élèves de forme 2 et 3 sont rassemblées dans des projets communs. Comprendre la différence permet à nos yeux de mieux l'accepter et mieux la vivre...

- **L'insertion**

- dans son groupe classe
- dans l'école
- dans le milieu social
- dans le milieu professionnel

Ces différentes formes d'insertion sont favorisées par des échanges et des rencontres de différentes natures.

A cet effet, des sorties à but culturel et social, des classes extérieures, des échanges avec d'autres jeunes et adultes, des activités extra-muros, des modules de formation à la vie sociale et professionnelle... sont organisés en rapport avec la formation et le projet des élèves et dans le but de préparer leur vie future.

Les **stages** organisés suivant les directives ministérielles seront choisis pour et avec l'élève dans l'objectif d'une rencontre avec différents milieux de travail pour permettre à chacun d'aborder le monde socioprofessionnel. Grâce à des expériences dans différents milieux, le jeune pourra trouver, renforcer et affiner son projet personnel.

Nous proposons également le **CEFA** (centre d'éducation et de formation en alternance) pour tous les métiers de l'école. Les élèves apprennent leur métier en suivant ½ de la formation à l'école et ½ de la formation en entreprise sous contrat légal.

Pour les élèves qui le désirent, une **préparation et une présentation du CEB** peuvent être mises en place à l'école. Pour les élèves mineures, la demande se fera de manière individuelle par les parents auprès des services de l'inspection.

- **La communication**

Elle doit être travaillée à différents niveaux

- la communication entre jeunes
- la communication entre jeune et adultes
- la communication entre adultes de l'institution
- la communication avec le monde extérieur



La communication passe par différents canaux

- Information à chacun
- Écoute de chacun
- Recherche de solutions de manière individuelle et collective
- ...

La communication est une valeur importante pour une vie de groupe.

Elle permet à chacun de trouver sa place, elle favorise les relations interpersonnelles, elle évite des insatisfactions et des heurts.

Des moyens de communication doivent être constamment trouvés et améliorés. Des lieux de communications ont donc été mis en place afin que chaque membre du personnel dispose à temps et à heure de l'information utile et nécessaire à la bonne marche de travail :

- La grande salle (élèves) ;
- La salle des professeurs et les valves à thèmes, ainsi que les valves "direction" dans le couloir d'entrée.
- Un système de courrier électronique groupé permet à chaque enseignant de recevoir de la part de la direction, à temps et à heure, un maximum d'informations pratiques. (Team)
- Chaque nouvel enseignant reçoit à l'engagement une farde reprenant toute une série d'informations utiles: les documents administratifs indispensables, les horaires, les personnes de contact, le règlement de travail, etc. Une réunion d'échange est mise en place dans le courant du premier trimestre.
- Notre école a la volonté de se doter d'un matériel nécessaire pour accéder aux nouvelles technologies. Des tablettes ont déjà été acquises, permettant l'accès à une série d'applications intéressantes pour permettre l'apprentissage.

Différents documents de demande officielle de collaboration ont été réalisés afin de permettre une bonne communication entre les différentes équipes qui sont amenées à coopérer : **chaque conseil de classe, l'équipe du Triangle, du Relais ou l'équipe paramédicale.**

Chaque élève dispose dès l'inscription d'un carnet de présentation de l'école lui permettant de connaître le fonctionnement. Il va de soi que tout lui est montré et expliqué. Ce carnet doit être revu chaque année et retravaillé dans chaque classe dès la rentrée scolaire. Toutes les réunions prévues sont affichées, ainsi que les locaux prévus à cet effet.

Des lieux de rencontres et d'expression : conseils d'élèves (**tables rondes**), échanges élèves – adultes, échanges entre adultes. Ces lieux d'information, de rencontre et d'échange doivent permettre à chacun de pouvoir s'exprimer, de pouvoir formuler des satisfactions et ses insatisfactions afin de pouvoir améliorer et dynamiser les relations, les projets, les structures,...

La communication entre l'établissement et l'environnement du jeune nous semble tout aussi importante. A ce titre, tout nouveau parent est invité par l'établissement, à visiter l'école et à prendre le temps pour une décision d'inscription. Tout nouveau parent est également invité à prendre connaissance du vécu de l'école, soit par le biais de la **journée « portes ouvertes »** en mai, soit par le biais des quatre temps de rencontre « école-familles » organisés chaque année scolaire, à des moments clefs dans la vie de l'école, à savoir octobre, janvier, avril et juin. Chaque équipe d'enseignants présente aux parents le projet de sa classe, de son secteur, de sa forme ... dès le début de l'année scolaire.

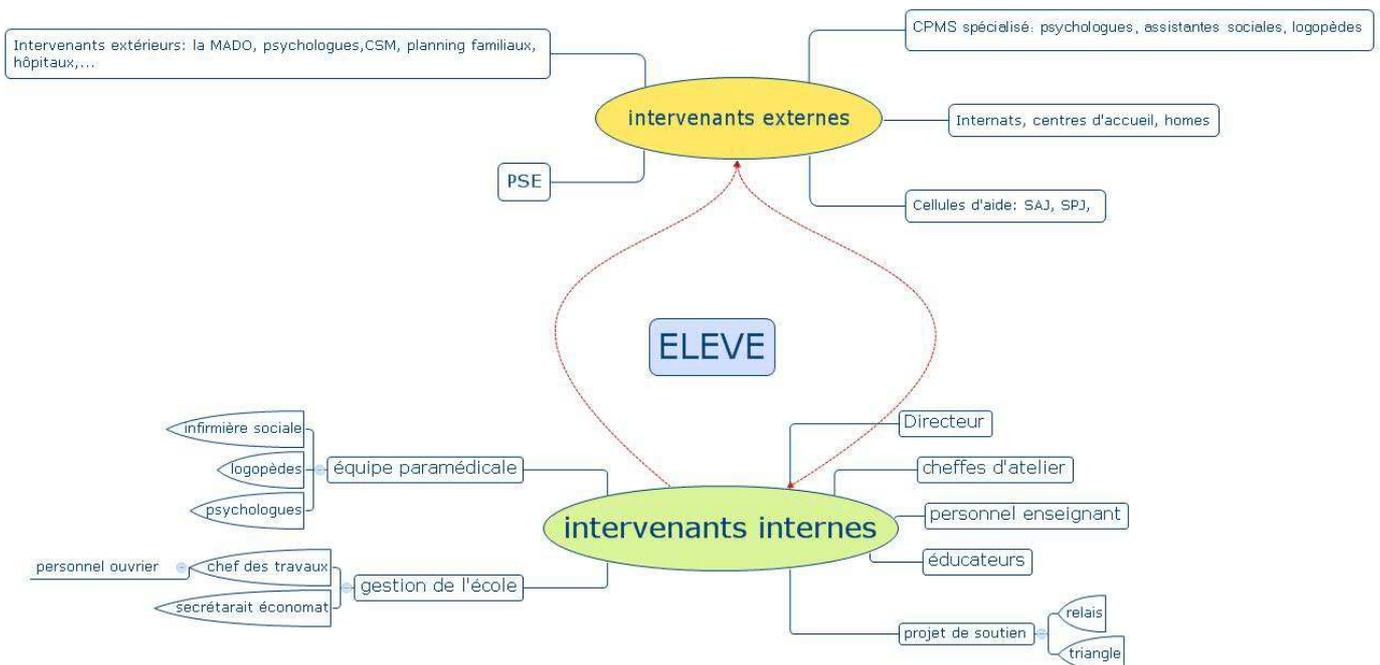
Le jour de rentrée des classes, les parents des élèves de 1ère observation et de forme 2 phase 1 sont invités à une rencontre avec les enseignants et la direction. Une présentation "powerpoint" leur permet de découvrir le fonctionnement de l'école au quotidien, tout au long de l'année scolaire.

- **La collaboration avec les intervenants**

Il est indispensable pour une bonne cohésion de connaître le milieu de vie du jeune, sa culture, ses valeurs familiales. Il est important de pouvoir collaborer avec le milieu familial quand cela est possible. Lors des soirées « école-familles » dont il était déjà question au point précédent, bon nombre de parents livrent en vrac, avec un esprit libre, une série d'informations qui nécessitent une appropriation de la part des enseignants. Que faire de ce qui est dit ? Pourquoi ? Pour qui ? Pour qui ? Comment bien intégrer la culture de ces parents ? Leurs hésitations ? Leurs « coups de gueule » ? Leurs cris ? Leurs peurs ?

Tout en veillant à ne pas s'enfermer dans des idées préconçues, les équipes dirigeront leurs travaux d'accompagnement pédagogique des élèves – durant les deux heures hebdomadaires de conseil de classe notamment – en axant leur travail sur la collaboration avec les parents via le **PIA** (*utilisé dans notre établissement dès l'inscription, tout au long de la scolarité jusqu'à la sortie de l'élève*).

La rencontre avec d'autres différents intervenants extérieurs est très importante.



L'école se doit de découvrir, se faire connaître et entretenir les relations privilégiées avec les partenaires locaux (forem, syndicats, la Mado, centres de compétences, etc) ainsi que le monde des entreprises (stages notamment). Elle se doit également de participer à des colloques ou congrès portant sur les jeunes et les difficultés que notre public rencontre, notamment. L'établissement trouve des lieux de stages adaptés aux besoins et aux projets des élèves de forme 3, et des activités de découverte de différents milieux de vie pour les élèves de forme 2.

Les enseignants optent pour des activités orientées vers l'extérieur, vers les entreprises, vers les autres établissements scolaires, vers d'autres ASBL (paroisse, 3^{ème} âge, intergénérationnel ; homes, écoles maternelles, ...)



La direction fait le maximum pour participer au plus grand nombre possible de réunions avec l'enseignement secondaire ordinaire, de façon à tisser des liens et favoriser ainsi une image nouvelle de l'enseignement spécialisé. (*codi-char, cozo, journées des directions organisées par le diocèse, etc.*)

- **Partenariat avec l'ordinaire dans le cadre du pôle Saint-Exupéry**

En cas de besoins particuliers pour certaines élèves et après avoir construit le projet avec le PMS, l'école peut entamer un partenariat avec l'ordinaire, afin de permettre à ces jeunes de s'intégrer dans l'ordinaire et d'obtenir par la même occasion une aide tout au long de l'année. L'élève sera orientée vers le Pôle « Saint-Exupéry »



LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

Toutes ces valeurs que nous prônons et que nous voulons faire passer au travers de notre travail nécessitent évidemment un grand professionnalisme. Une formation continue est donc nécessaire.

Conformément à la loi, chaque année scolaire, trois journées de formation sont organisées pour l'ensemble des équipes par année scolaire : une journée dite « PO » (*chaque année scolaire*) et deux journées « réseau » et « interréseaux » (*une année scolaire sur deux*).

Un plan de formation est mis en place par la direction pour l'établissement scolaire. Régulièrement, les enseignants sont « concertés » afin de pouvoir exprimer leurs demandes et besoins. Chaque enseignant est également tenu de monter son propre plan de formation afin d'organiser pour lui-même l'un ou l'autre jour supplémentaire par an (trois max.).

Lors de la journée de formation « PO », un temps est dégagé afin de permettre aux enseignants d'échanger et d'exprimer leurs avis par rapport à ce qu'ils ont appris en formation.

QUELQUES PROJETS SPECIFIQUES LIES A NOS VALEURS

LE RELAIS

Le Relais est une équipe composée d'un éducateur, d'un enseignant et d'un membre de la direction. Ce projet a pour objectif de mettre en place un dispositif d'interventions éducatives (à valeur humanistes et citoyennes le plus souvent) dans l'école. L'équipe travaille sur deux pôles : **la prévention et la réparation des incivilités.**

1. **La prévention.**

Il s'agit de permettre aux élèves de s'exprimer sur divers thèmes concernant les codes de vie, de réfléchir à des solutions pour éviter de répéter certains comportements. Il s'agit également d'amener les élèves à prendre conscience de l'importance de leurs actes, de l'impact de la parole afin de les responsabiliser et d'éviter la banalisation (réhabiliter la notion de devoir de chacun). Nous pensons tout particulièrement aux dangers liés aux réseaux sociaux.

L'équipe du Relais mène tout au long de l'année divers projets communs à l'ensemble des élèves en collaboration avec les enseignants et des intervenants extérieurs. En outre, elle anime des ateliers philosophiques. Ceux-ci ont pour objectif de partir de l'expérience et des conceptions des élèves, pour leur apprendre à penser et à élaborer divers raisonnements.

Il s'agit donc d'une pratique éducative qui vise à développer la pensée réflexive, créatrice et critique pour favoriser le « mieux-vivre-ensemble ».

2. **La réparation.**

Le Relais se veut être un outil, une ressource pour les équipes éducatives et les conseils de classe. (contrat de comportement, fiches de réflexion pour le sas, ...) Le rôle du Relais n'est en aucun cas de remplacer l'autorité du professeur, mais bien de lui apporter une aide pour la gestion d'actes récurrents devenus difficiles à gérer. Même si l'enseignant reste le garant de la discipline dans sa classe, il est parfois nécessaire de l'aider dans sa tâche.



LE TRIANGLE

Le Triangle est une équipe composée de professeurs, d'éducateurs, de membres de l'équipe paramédicale et de la direction. Cette équipe a pour mission d'accueillir et d'aider les élèves en difficulté passagère et/ou permanente, afin de leur permettre de regagner les classes dans les meilleures conditions possibles.

Une telle équipe fonctionne aussi pour aider les enseignants :

- *Dans la gestion de leur classe,*
- *Dans l'élaboration du PIA de l'élève,*
- *Dans l'apport d'un regard nouveau et externe au conseil de classe.*

Cette équipe se réunit une fois par semaine en dehors des heures de cours afin d'évaluer le travail mis en place pour chaque élève pris en charge. Sur simple demande, toute personne externe au Triangle peut être amenée à participer à la réunion hebdomadaire de l'équipe dans le but de favoriser l'échange et de mettre en place un véritable approfondissement de la thématique travaillée. Une fois toutes les cinq semaines, cette équipe est supervisée par une personne extérieure, psychologue de formation et connaissant bien le monde scolaire.

LE SNOEZELLEN

Il s'agit d'un espace de bien-être qui permet aux élèves de développer les 5 sens et de trouver du bien-être. Certains enseignants ont choisi de se former à l'utilisation de cet outil bien souvent apprécié par les élèves.

L'ÉQUIPE BULLE D'R (PRÉVENTION DU (CYBER) HARCÈLEMENT)

L'équipe Bulle d'R est informée par les élèves, leurs parents ou les professeurs de situations préoccupantes.

L'équipe aborde le problème en réunion, deux cas sont alors possibles :

* Situation de conflit : gestion par l'équipe Triangle et/ou les éducateurs avec sanction appropriée selon le ROI si nécessaire ;

* Situation de harcèlement :

- délai d'intervention d'une semaine dès le signalement
- mise en place de méthodes non sanctionnantes et non blâmantes ;
- évaluation des effets après 3 semaines d'observation ;
- si le harcèlement continue malgré les méthodes proposées, intervention disciplinaire de la part de la préfète de discipline et/ou de la direction en fonction de la gravité des faits. Un renvoi provisoire et/ou définitif peut être envisagé.



École Le Soleil Levant

Montignies-sur-Sambre Les Écoles de l'ACIS ASBL

Possibilité de travailler en collaboration avec les psychologues, les parents et la Police selon les besoins.

Important : "Toute diffusion non consentie de contenu à caractère sexuel " est un fait pénal punissable par la loi, et sera sanctionné par un renvoi si cela concerne une élève de notre établissement (conformément au ROI).



École Le Soleil Levant

Montignies-sur-Sambre Les Écoles de l'ACIS ASBL
